

# CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

AGRANDISSEMENT DES URGENCES  
ET DES BLOCS OPÉRATOIRE ET OBSTÉTRICAL

UNE RÉSIDENTE FÊTE  
SES 100 ANS

BILAN CANCÉROLOGIQUE 2018  
DES 3C Centre de Coordination  
en Cancérologie

RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES  
DE SATISFACTION

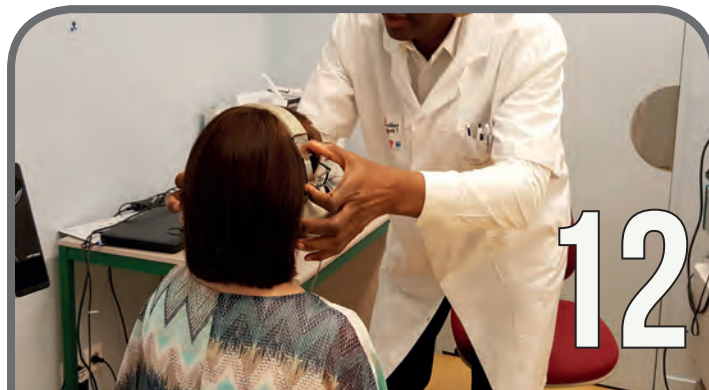


# SOMMAIRE

**04** Agrandissement des urgences  
et des blocs opératoire et obstétrical



**06** Le Service Central de Transport  
des Patients / Chambre mortuaire



**08** Résultats des questionnaires  
de satisfaction des usagers 2018

**10** Bilan 2018 sur la cancérologie  
des 3C au CHAM



**12** Actualités du CHAM

**16** Marchez, courez ou pédalez  
au profit de l'École à l'Hôpital



**17** L'ELSA fête ses 10 ans

**18** Zoom sur la qualité n°11





# CHAM INFO

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Yves BOISSON

## RÉDACTEUR EN CHEF

Nadia CRITON

## COMMUNICATION

Cédric DE RYCKE

## CONCEPTION / PAO

Cédric DE RYCKE

## CRÉDITS PHOTOS

4Vents, Agfa Healthcare, Angéline Bethoul, Cédric De Rycke, EPA du CHAM, Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, Ligue Contre le Cancer, MNH, 123RF (abstract412, Anatolii Babii, Danilo Sanino, Sergiy Konopl'ov), Fotolia (Aleksandr Bryliaev, AMATHIEU, gam16, Pavel Mastepanov, Web Buttons Inc, ニコ)

## ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise  
658 rue des Bourgoins  
45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11

Fax : 02 38 95 90 22

## CONTACT PRESSE / COMMUNICATION

Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00

cderycke@ch-montargis.fr

[www.ch-montargis.fr](http://www.ch-montargis.fr)

**22** Evaluation interne 2018  
des EHPAD du CHAM

**23** Les 100 ans d'une résidente

**24** Animations en EHPAD-USLD

**26** Le métier de coiffeuse  
en EHPAD

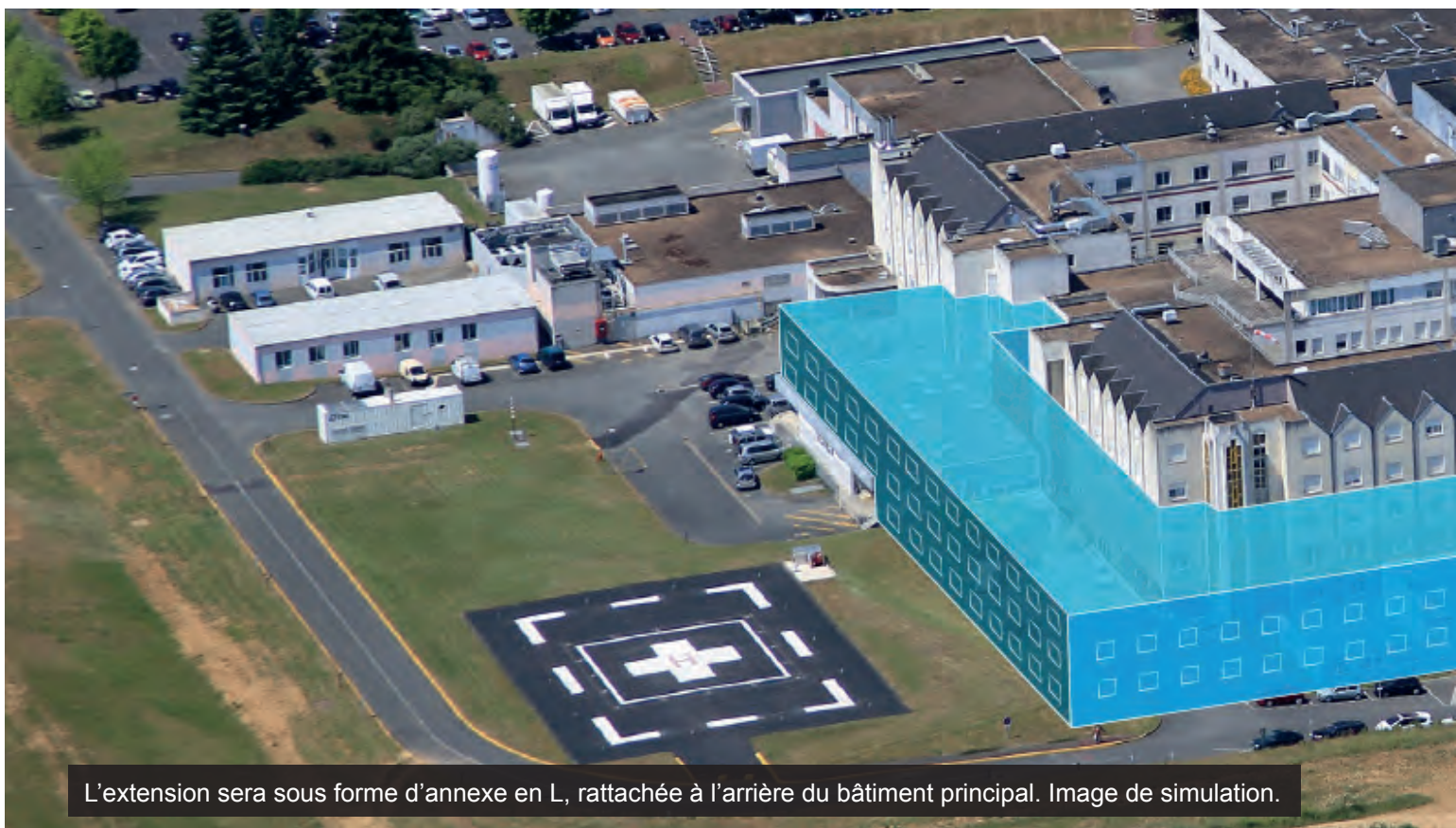
**28** Déploiement d'Orbis Medication

**29** Résultat du contrôle sanitaire  
des cuisines

**32** Préparateur référent  
de l'activité DHIN



# AGRANDISSEMENT ET DES BLOCS OPÉRATO



L'extension sera sous forme d'annexe en L, rattachée à l'arrière du bâtiment principal. Image de simulation.

**E**n 2018, les efforts engagés et les finances saines du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) ont convaincu l'ARS que l'hôpital avait les épaules suffisamment solides pour lancer le chantier, estimé à 23 millions d'euros.

## RAPPEL DU CONTEXTE

Ouvert en 1989, le bâtiment principal du CHAM avait été pensé pour accueillir 15 000 patients par an aux urgences générales. A cette époque, une marge d'évolution avait déjà été prise en compte. Personne ne pouvait imaginer que, près de 30 années plus tard, le nombre de passages annuels dans ce service puisse dépasser les 65 000.

Les médecins généralistes libéraux sont de moins en moins nombreux sur le territoire, entraînant une désertification médicale de plus en plus importante. En conséquence, chaque année, les prises en charge aux urgences sont de plus en plus nombreuses.

Le bloc opératoire est, quant à lui, fonctionnel mais vieillissant. Il doit être repensé pour s'adapter à la demande d'aujourd'hui et de demain. Il comprendra six salles d'opération, dont une pourra être utilisée pour les césariennes en urgence, et deux salles d'endoscopie.

Sa salle de réveil sera plus grande, afin de prendre en compte le développement de la chirurgie ambulatoire.

Le bloc obstétrical est aussi concerné, ainsi que les lits de grossesses à haut risque.

## UN PROJET QUI AVANCE

Contrairement à ce qui est annoncé par certains tracts et rumeurs, le projet d'agrandissement des urgences et des blocs opératoire et obstétrical est déjà bel et bien lancé. La Direction, le Conseil de Surveillance et les représentants de la Commission Médicale d'Etablissement ne laissent en aucun cas la situation du CHAM se dégrader.

# DES URGENCES IRE ET OBSTÉTRICAL



Suite à des marchés publics, la société A2MO a été choisie en tant qu'assistant à Maitrise d'ouvrage (AMO) le 2 juillet 2018 et l'entreprise TLR architecture & associés en tant que mandataire du groupement pour la Maitrise d'Œuvre (MOE) le 25 avril 2019. Le groupement comprend également les sociétés OTEIS, EC ingénierie, ITAC et ERGONOVA Conseil.

En étroite collaboration avec le Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise, qui est le Maître d'Ouvrage (MOA), cette première phase du projet devrait se terminer le 8 juillet 2019.

Les prochaines étapes de la phase de conception sont les suivantes :

- 9 juillet 2019 au 24 septembre 2019 : avant projet
- 25 octobre 2019 au 10 janvier 2020 : étude de projet et dossier de consultation des entreprises
- 10 février 2020 au 4 mai 2020 : assistance pour la passation des contrats de travaux

Ces différents paliers sont indispensables pour un projet de cette envergure et il serait dangereux de vouloir brûler les étapes.

## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La société ERGONOVA Conseil, en qualité d'ergonome, effectue actuellement des visites au niveau des urgences et des blocs afin d'étudier le fonctionnement global de ces services et de proposer des améliorations et des adaptations ergonomiques sur les différents postes. Une prestation mise en place pour une meilleure qualité de vie au travail. ■

**Dominique PARE**  
Présidente du Conseil  
de Surveillance

**Dr Nelly HERNANDEZ**  
Présidente de la CME,  
Cheffe du Pôle Médecine

**Jean-Yves BOISSON**  
Directeur par intérim

**Dr Walid NICOLA**  
Vice-Président de la CME,  
Chef du Pôle URJA

# LE SERVICE CENTRAL DE TRANSPORT

Le Service Central de Transport des Patients (SCTP) est au cœur du parcours patient. La mission principale du SCTP est d'assurer le transport interne des patients, permettant ainsi la continuité des soins dispensés dans les services et unités de soins. Le SCTP est localisé au niveau 0, face à l'entrée de la réanimation. Il est l'un des services du pôle URJA - Psychiatrie.



## ACTIVITÉS DU SERVICE

Le SCTP organise et assure le déplacement des patients au sein du CHAM d'un service à l'autre.

Il intervient auprès des secteurs suivants : les services de médecine, chirurgie, le bloc opératoire, le service des urgences, le service de réanimation - USC, l'imagerie médicale - IRM, la pédiatrie, le service de gynécologie, les consultations externes, le SSR, l'USLD les chemins fleuris, le centre de néphrologie et le centre de médecine nucléaire.

Le SCTP fonctionne prioritairement sur une programmation des missions.

Une mission de transport par le SCTP est déclenchée par la réception d'un bon de transport émis par les secteurs de soins.

Pendant le transport, le brancardier assure une communication adaptée avec le patient et veille à sa sécurité. Il est garant du respect du secret professionnel auquel il est soumis.

L'activité du service est couverte sur la plage horaire de 8h à 20h, du lundi au dimanche, ainsi que les jours fériés.

Dix agents sont présents chaque jour, répartis de 7h30 à 20h afin d'assurer l'ensemble des missions de transport.

Un brancardier organise les premières missions dès 7h30, jusqu'à l'arrivée de l'agent de la régulation à 8h30. 5 brancardiers sont présents sur les plages horaires du matin et 5 autres les rejoignent afin d'assurer les plages horaires de l'après-midi. A partir de 17h, l'équipe est restreinte à 5 brancardiers, puis à 3 de 19h à 20h.

## PRIORITÉ À L'IDENTITOVIGILANCE

Avant chaque transport, l'agent du SCTP vérifie l'identité du patient. Pour cela, il questionne le patient et vérifie que ce dernier est porteur d'un bracelet d'identification concordant.

# DES PATIENTS / CHAMBRE MORTUAIRE

## ZOOM SUR...

Les activités liées à la régulation :



La personne chargée de la régulation au SCTP est le premier intermédiaire entre les services et le brancardier.

Elle réceptionne, traite, planifie les demandes de transport interne et coordonne les missions en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles.

Elle optimise l'enchaînement des transports en coordonnant les moyens humains et matériels.

Elle contrôle également la cohérence des informations fournies par les services avant toutes transmissions aux brancardiers.

## Les activités de l'agent en soins spécialisés / chambre mortuaire :

L'agent de service mortuaire a pour mission de prendre en charge les personnes décédées et les corps des enfants pouvant être déclarés sans vie à l'état civil.

Il assure leur transport interne dans le respect des règles d'identitovigilance, de sécurité, d'intimité, de dignité et du secret professionnel.

Il accueille, accompagne, répond aux besoins d'information des familles et des proches et organise les visites.

L'activité de la chambre mortuaire est assurée par l'agent en soins spécialisés de 8h30 à 16h30, en semaine. A partir de 16h30 jusqu'à 20h et le week end et les jours fériés, l'activité est assurée par les agents du SCTP. ■

## L'ÉQUIPE DU SCTP - CHAMBRE MORTUAIRE

A ce jour, le service est composé de :

- 18 brancardiers (AS, ASH, OPQ)
- 1 régulatrice
- 1 agent en soins spécialisés (chambre mortuaire)
- 1 cadre de santé à 50%

## CHIFFRES CLÉS 2018

- La durée moyenne d'une mission est de 15 minutes
- Un agent peut parcourir, selon l'activité, jusqu'à 15 km par jour, 1670 km par an, soit l'équivalent d'un aller-retour Montargis-Nice.
- Missions réalisées sur l'année : 49 475 missions
- Missions réalisées par l'équipe du SCTP en moyenne : 136 / jour
- 70 % des missions sont réalisées en lit, 30 % en fauteuil
- Répartition de l'activité du SCTP par semaine :
  - 25 % bloc opératoire
  - 26 % imagerie médicale hors urgences
  - 10 % imagerie médicale en urgence
  - 8 % transfert de patients des urgences vers les services de soins
  - 9 % transfert de patient interservices
  - 20 % autres missions (consultations externes, dialyse, plateau technique de cardiologie, scintigraphie, faute de place...)

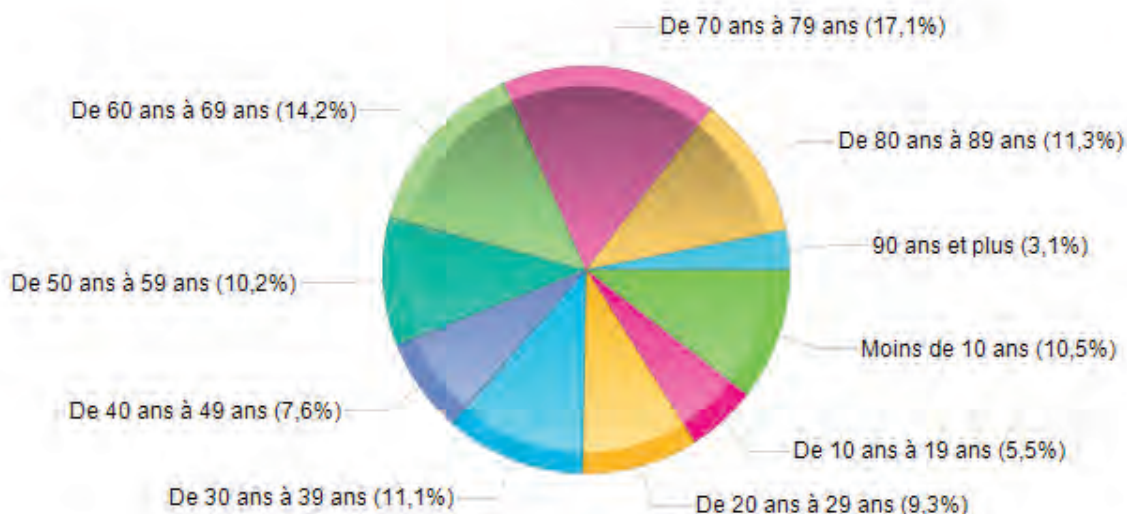
**Christelle TZOTZIS**

Cadre de Santé  
SCTP et Chambre Mortuaire

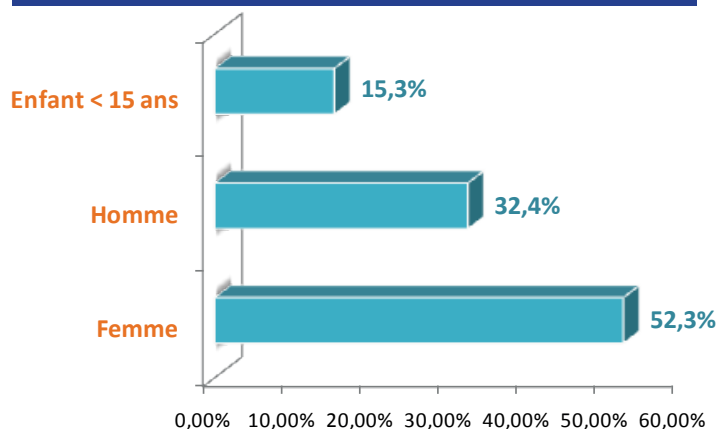
# RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES

Après réception et collecte dans les différents services médicaux du CHAM, 1262 questionnaires de sortie ont pu être exploités pour l'année 2018. Les questionnaires analysés permettent d'avoir un rendu sur le ressenti des patients quant à la qualité des services du CHAM. Pour autant, ils ne représentent qu'une part relative comparée au nombre de passages qu'enregistre notre établissement, soit 4.5% des sorties normales (ensemble des sorties de l'établissement hormis celles par décès et celles par mutation). En 2018, le CHAM a obtenu la note de 8.29/10 (8.34/10 en 2017 et 8.20/10 en 2016). Résumé des résultats en 2 pages.

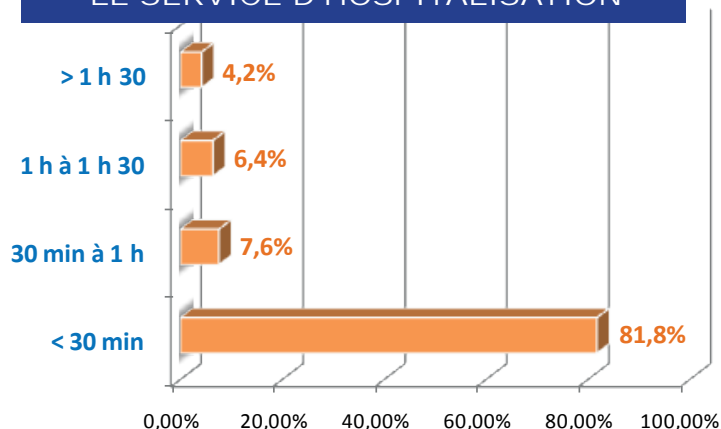
## ÂGE DES PATIENTS HOSPITALISÉS



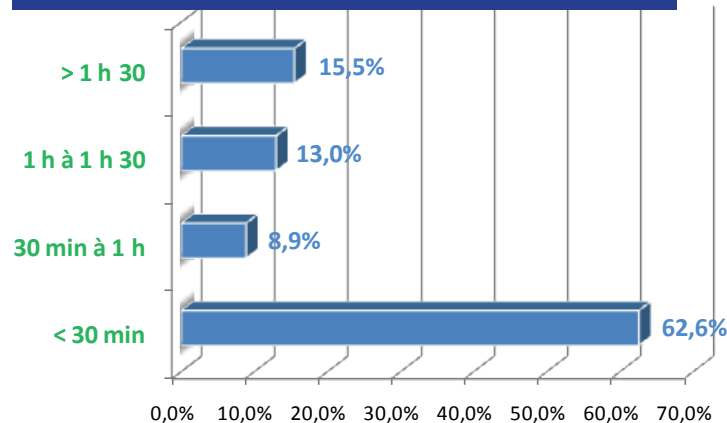
## SEXE DES PATIENTS HOSPITALISÉS



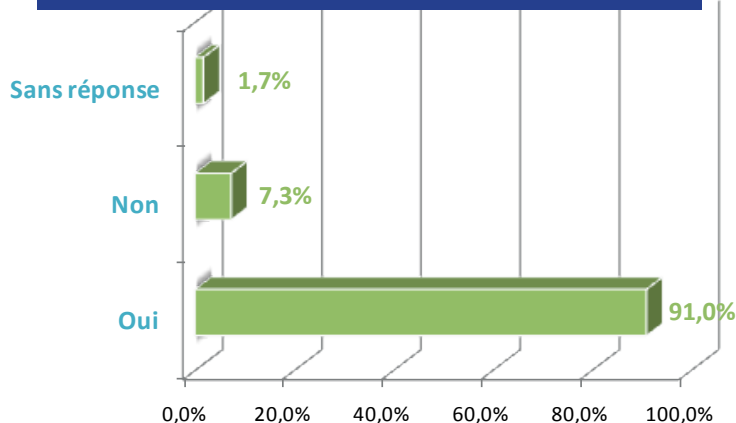
## TEMPS D'ATTENTE DANS LE SERVICE D'HOSPITALISATION



## TEMPS D'ATTENTE AUX URGENCES



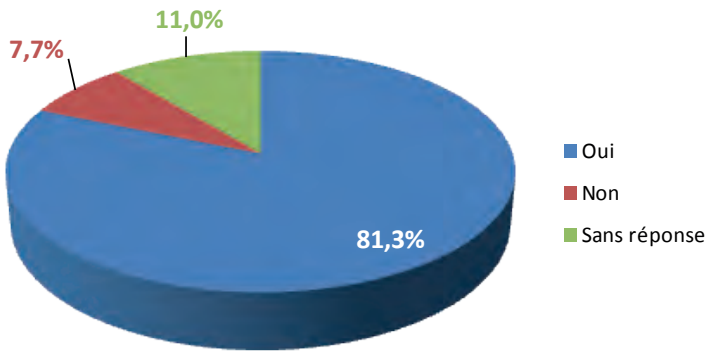
## PRÉSENTATION DES INTERVENANTS



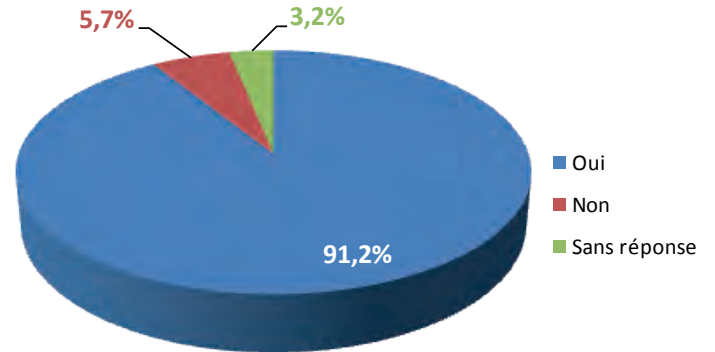


# DE SATISFACTION DES USAGERS 2018

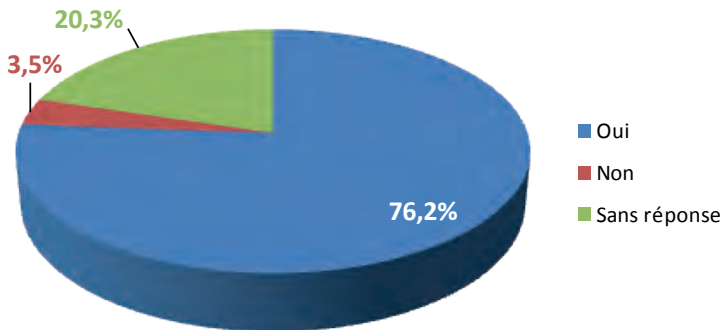
EXPLICATIONS DONNÉES  
PAR LE PERSONNEL



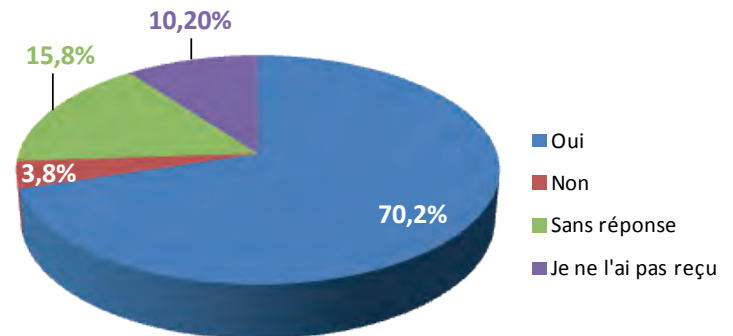
CHAMBRE CONFORTABLE



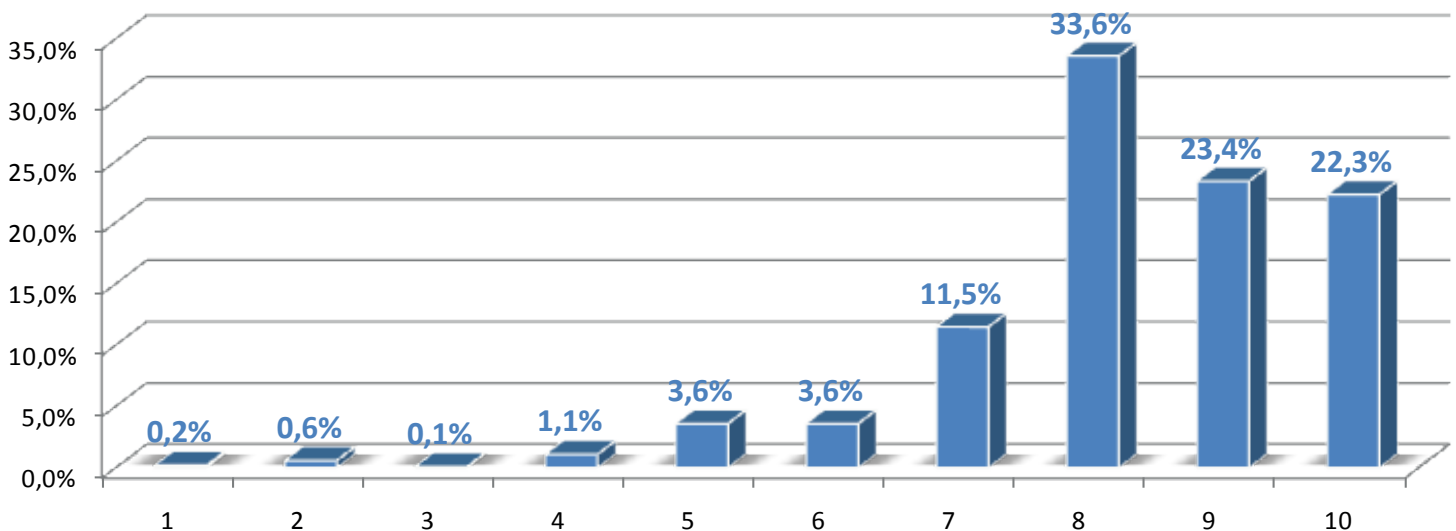
DOULEUR SOULAGÉE



LE LIVRET D'ACCUEIL A RÉPONDU  
À VOS ATTENTES



NOTRE GLOBALE DE 1 À 10



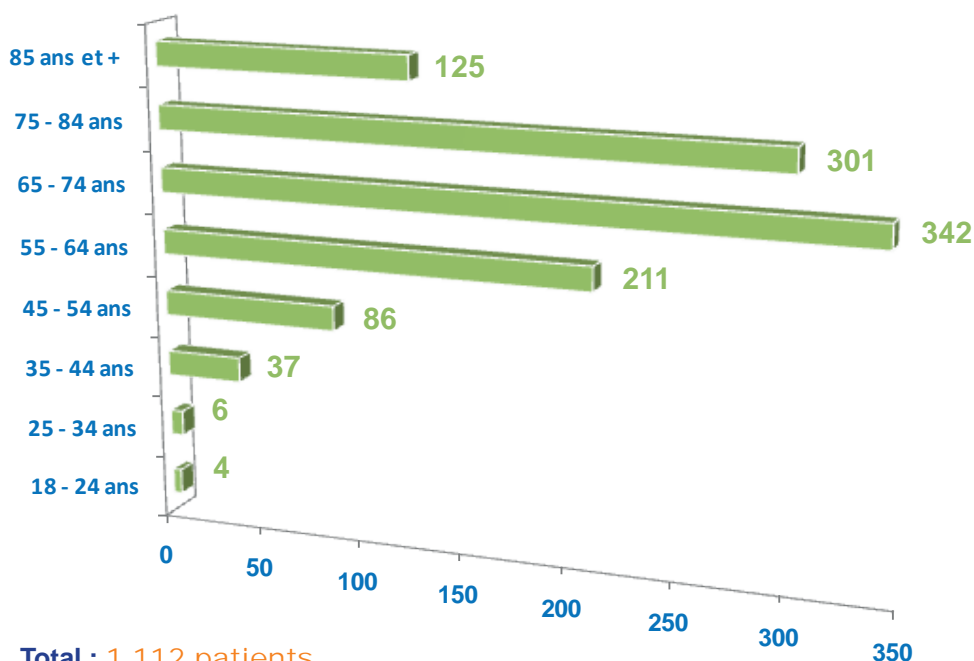
Commission des Usagers

# BILAN 2018 SUR LA CANCÉROLOGIE

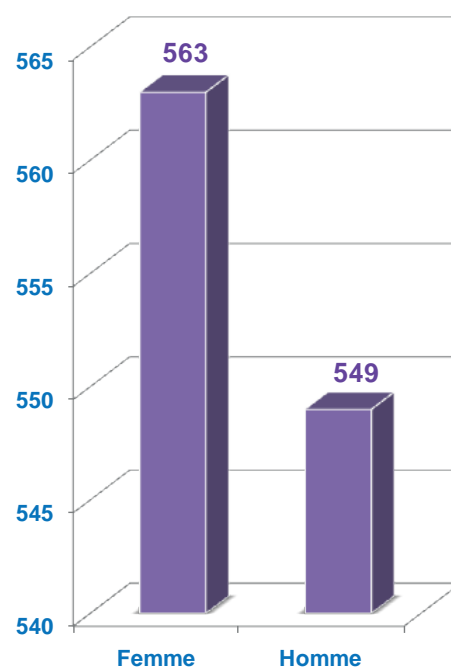
Le Centre de Coordination en Cancérologie (3C) est chargé de la mise en œuvre du plan cancer au sein de l'établissement et dans les différentes structures qui lui sont rattachées : Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), Centre de radiothérapie de Montargis, Clinique Jeanne d'Arc de Gien et le Centre Hospitalier de Pithiviers.

Le 3C représente l'ensemble du personnel médical, paramédical, médico-social, administratif, associatif et bénévole impliqué dans la prise en charge du cancer. Les données ci-dessous correspondent aux patients atteints d'un cancer, suivis au CHAM, tous traitements confondus (données OncoCentre).

## Nombre de patients par tranches d'âges



## Nombre de patients par sexe



## Nombre de patients pris en charge par spécialités les plus fréquentes

- 1 ▶ **Sénologie (sein) :** 252
- 2 ▶ **Digestif :** 204
- 3 ▶ **Urologie :** 195
- 4 ▶ **Thoracique :** 187
- 5 ▶ **Gynécologie :** 100
- 6 ▶ **Hématologie :** 100
- 7 ▶ **ORL :** 54
- 8 ▶ **Dermatologie :** 20

## Cancers les plus fréquents

- 1 ▶ **Cancer du sein**
- 2 ▶ **Cancer du côlon**
- 3 ▶ **Cancer de la prostate et vessie**
- 4 ▶ **Cancer du poumon**
- 5 ▶ **Lymphome Hodgkinien ou non Hodgkinien**
- 6 ▶ **Leucémie chronique et aiguë du sujet âgé**
- 7 ▶ **Myélome et myélodysplasie**
- 8 ▶ **ORL**
- 9 ▶ **Dermatologie**

## En chiffres

- ▶ **Nombre de séances en Hôpital de Jour Oncologique en 2018** 6 887

dont 6 584 séances de chimiothérapie

- ▶ **Nombre moyen de patients pris en charge en radiothérapie par jour** 80

## Spécialistes médicaux des 3C

Oncologue, Hématologue, Radiothérapeute, Urologue, Chirurgien viscéral, Gastro-entérologue, Gynécologue, Pneumologue. Ainsi que l'intervention de 2 chirurgiens thoraciques et 1 pneumologue en libéraux.

# DES 3C AU CHAM

Soins de support proposés aux patients atteints d'un cancer et suivis au CHAM

- ▶ **Sophrologie**
- ▶ **Socio-Esthétique**
- ▶ **Activité Physique Adaptée**
- ▶ **Toucher Massage**
- ▶ **Atelier Diététique**
- ▶ **Psychologue**
- ▶ **Assistante Sociale**

*Les patients peuvent bénéficier des séances le jour de leur traitement en oncologie (Hôpital de jour et médecine oncologie).*

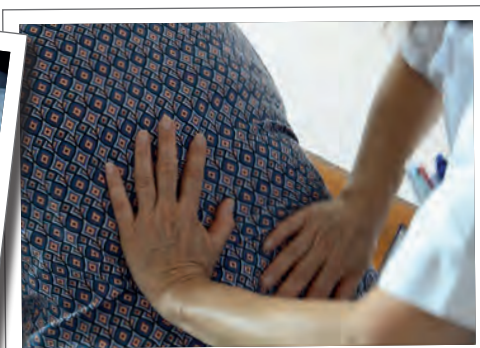
*L'assistante sociale et le psychologue peuvent être rencontrés à la demande du patient et sur rendez-vous.*



Activité Physique Adaptée



Socio-Esthétique



Toucher Massage

Soins de support en oncologie : quelques chiffres pour 2018

20 journées de **Socio-Esthétique** pour 113 patients

16 matinées de **Toucher Massage** avec 10 patients bénéficiaires

35 séances d'**Activité Physique Adaptée** avec 40 patients bénéficiaires

31 demi journées de **Sophrologie** avec 119 patients bénéficiaires

12 **Ateliers Diététiques** où 9 patients ont participé

## Journées de prévention et d'information

Chaque année, les 3C participent à l'évènement **Octobre Rose**, mois de sensibilisation sur le cancer du sein.

Il s'agit du cancer le plus fréquent chez la femme. Le dépistage est réalisé chez les femmes entre 50 ans et 74 ans, par mammographie tous les 2 ans.

Les 3C répondent aussi présents à **Mars Bleu**, mois de sensibilisation sur le cancer colorectal. Il s'agit du 3ème cancer le plus fréquent chez

l'homme. Le dépistage s'effectue entre 50 et 74 ans, par la recherche de sang dans les selles. Le test est à faire tous les 2 ans.

Chaque année, les 3C participent à la **Journée Montargoise de Cancérologie et Soins de Support**, qui se déroule au mois de juin. Elle est organisée par l'association Marie Curie de Cancérologie de Montargis, en partenariat avec le Rotary Club. ■

L'équipe des 3C

# ACTUALITÉS DU CHAM

## ▶ OPÉRATION PIÈCES JAUNES 9 janvier au 16 février 2019



Dans le cadre de l'opération Pièces Jaunes 2019, des tirelires ont été distribuées dans les différents services du CHAM.

Cette année, la collecte a permis de récupérer 12.1 kg (18.8 kg en 2018).

Depuis 1990, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, présidée par Bernadette Chirac, organise tous les ans au mois de janvier l'opération Pièces Jaunes pour améliorer la vie des enfants et des

adolescents hospitalisés.

Avec votre aide et celle de tous les enfants, la Fondation collecte les petites pièces qui encombrant parfois le porte-monnaie des grandes personnes.

Avec l'opération Pièces Jaunes, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a déjà aidé les équipes soignantes et médicales à concrétiser près de 8 500 projets en faveur des enfants et adolescents hospitalisés dans plus de 448 villes, plus de 1 680 services et plus de 650 établissements.

## ▶ MARS BLEU 5 mars 2019

Le cancer colorectal représente, par sa fréquence, le troisième cancer chez l'homme et le deuxième chez la femme. Dans le cadre de « Mars Bleu », mois de promotion du dépistage contre le cancer colorectal, le CHAM organisait une action de prévention, de sensibilisation et d'information avec ses partenaires : la Ligue Contre le Cancer, la MNH, le Centre de Coordination en Cancérologie, l'Assurance Maladie et le Centre de Radiothérapie de Montargis.

Parce que 9 cancers colorectaux sur 10 détectés précocement peuvent être guéris, il faut changer l'image du

dépistage de ce cancer. C'est aujourd'hui un cancer «évitable» car la coloscopie peut permettre l'éradication des polypes et lésions précancéreuses. Il convient de créer un électrochoc dans l'opinion pour lever les doutes, les craintes, les préjugés et favoriser une meilleure connaissance des facteurs de risques et une meilleure adhésion au dépistage.



## ► JOURNÉE MONDIALE DU REIN 12 mars 2019

Dans le cadre de la Journée d'information et de sensibilisation sur les maladies rénales, le Centre de Néphrologie de Montargis B. Braun, en partenariat avec France Rein, proposait des dépistages gratuits, dans le hall d'accueil du CHAM.

Près de 3 millions de personnes en France sont atteintes d'une maladie rénale.

Un fléau qui ne cesse de progresser puisque plus de 10800 personnes (+2 % par an) chaque année apprennent qu'elles souffrent d'une insuffisance rénale chronique terminale nécessitant un traitement de suppléance (dialyse ou greffe).

Un constat alarmant qui pourrait être amélioré par un dépistage précoce.



## ► 1000 LECTURES D'HIVER 14 mars 2019



Initié et financé par la Région Centre-Val de Loire, mille lectures d'hiver est un projet mis en œuvre par Ciclic. Il donne à découvrir et à entendre des écrivains vivants, édités, français ou étrangers, au plus près des gens et dans un cadre convivial.

Le 14 mars dernier, l'Unité d'Hospitalisation Psychiatrique recevait Benoît MARCHAND, qui a lu à haute voix, devant les patients, des histoires de Marie-Hélène LAFON.

## ► JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

14 mars 2019



La Journée Nationale de l'Audition (JNA) est l'occasion de proposer aux visiteurs un dépistage audiotest gratuit.

Alors que les mécanismes de l'audition représentent l'un des rouages de l'équilibre de santé et de vie sociale, encore 2 français sur 3 n'ont jamais réalisé de bilan complet chez le médecin ORL.

Cette année, il y a eu 180 dépistages audiotests effectués au CHAM pendant la JNA.

Les dépistages étaient effectués par les médecins ORL du CHAM, le Dr Essako et le Dr Maniuc, et par nos 4 partenaires audioprothésistes : Audika, Audition Mutualiste, Audition Conseil et Optique Paumier Audition.

Le service Promotion-Santé de la MNH était également présent dans le hall d'accueil de l'hôpital.

## ► VISITE DE LA PSYCHIATRIE POUR LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS - 29 mars 2019

Le représentant des usagers est un acteur essentiel pour veiller au respect des droits des usagers du système de santé et à l'amélioration de la qualité du système de santé. Sa présence dans les instances décisionnelles et consultatives du système de santé est essentielle pour rendre effective la participation des usagers et contribuer à la définition des politiques de santé ou à l'organisation du système de santé au niveau local, régional et national : cela fonde la démocratie sanitaire.

Sa mission consiste à faire connaître les attentes des patients et à proposer de nouvelles orientations pour l'amélioration du système de santé.

Les représentants des usagers sont des représentants d'associations ayant une implication au sein de l'hôpital : Ligue Contre le Cancer, Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques), AFDOC (Association française des malades et opérés cardiovasculaires)... Ils interviennent au sein du CHAM. Ils siègent dans toutes les instances : Conseil de Surveillance, COPIL Qualité, CSQS, Commission Activité Libérale et suivent des formations du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS) (circuit des médicaments...), financés par l'Agence Régionale de Santé. Le Président de la Commission des Usagers, M. Nicolas ALIX, est un représentant des usagers.



## ▶ INAUGURATION DU SERVICE DE CONCIERGERIE HAPPYTAL

2 avril 2019

Le CHAM a débuté une collaboration avec la société Happytal, start-up innovante, spécialisée dans la mise en place de prestations de conciergerie dans les établissements publics de santé :

- les personnes hospitalisées peuvent ainsi bénéficier d'une coupe de cheveux, se faire livrer leur journal ou des produits de première nécessité tous les matins dans leur chambre ;
- les proches peuvent faire livrer une corbeille de fruits, une pâtisserie ou assurer la lingerie d'un proche hospitalisé, y compris à distance ;
- le personnel hospitalier et les patients peuvent bénéficier de services cordonnerie, livraisons de capsules de café, retouches... et tout ce qui permet d'améliorer la qualité de vie à l'hôpital.

Les services Happytal peuvent être commandés

directement auprès des concierges (reconnaissables par leur polo rose), au comptoir Happytal situé dans le hall d'accueil, par téléphone au 02 38 95 98 74 ou bien directement en ligne sur le site [www.Happytal.com](http://www.Happytal.com).



## ▶ FÊTE DES MÈRES

26 mai 2019



Comme chaque année, le CHAM célébrait la fête des mères. Pour cette journée spéciale, une rose a été offerte à chaque maman présente le dimanche 26 mai en maternité, néonatalogie et pédiatrie.

Sur la photo : le petit Telyo, né le 25 mai, dort

paisiblement dans les bras d'Elsa, sa maman.

Depuis le début d'année (jusqu'au 26 mai), 488 naissances ont été enregistrées au CHAM. En 2018, il y a eu 1315 naissances. ■

# MARCHEZ, COUREZ OU PÉDALEZ AU PROFIT DE L'ÉCOLE À L'HÔPITAL



**L**e dimanche 19 mai 2019, des employés de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers, du Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne et du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise se sont réunis afin de participer à un événement solidaire et convivial, au profit de l'association l'École à l'Hôpital.

Trois épreuves étaient proposées :

- 25 km de VTT avec un départ de Nemours et une arrivée à Cepoy.
- 10 km de course à pied avec un départ de Cepoy et une arrivée au siège de la MNH à Amilly.

- 8 km de marche avec un départ du CHAM et une arrivée au siège de la MNH à Amilly.

Ce sont plus de 250 participants et bénévoles qui se sont réunis. Grâce à eux, 5000 euros ont été récoltés au profit de l'École à l'Hôpital. ■



Vidéo de la journée sur :  
[www.vimeo.com/cham45200/19mai2019](http://www.vimeo.com/cham45200/19mai2019)



# L'ELSA FÊTE SES 10 ANS



De gauche à droite : Nadine BREMONT, Marjorie DECONFIN, Danièle CATHERINE, Nathalie KIRSCH, Manon LABOURE, Dr Jacques LAMBERTON. N'étaient pas présents le jour de la photo : Dr Jean DELAYE, Dr Saïd OURRAD, Anne-Claire PRUDHOMME, Nathalie MICHAUD, Caroline FAILLU.

**L'**ELSA est une équipe pluridisciplinaire. Depuis maintenant 10 ans, elle intervient dans les services de soins ou sur rendez-vous. Sa mission est de vous accompagner dans les problèmes que vous rencontrez avec l'alcool, le tabac ou les toxicomanies. Ses locaux se situent dans le bâtiment de gériatrie, au 1er étage.

## Domaines de l'Addictologie :

- Addiction avec produits (alcool, drogues illicites et médicamenteuses, tabac).
- Addictions sans produits (jeux, écrans, sexe, achats compulsifs...).

## Activités :

- Entretiens d'accueil avec écoute et orientation si nécessaire.
- Suivi en consultations, dans les locaux de l'unité fonctionnelle d'addictologie.
- Suivi des patients hospitalisés pour un sevrage
- Suivi des patients hospitalisés, sur demande des professionnels de l'hôpital, ou des patients
- Orientation en cure : le patient est encouragé et soutenu dans sa démarche.
- Animation de groupes de parole.

## Horaires d'ouverture :

- lundi : 9h-18h30
- mardi : 8h30-16h30
- mercredi : 8h30-17h
- jeudi : 8h30-17h
- vendredi : 8h30-14h15

## L'équipe de l'ELSA :

### Médecins :

Dr LAMBERTON, Dr DELAYE et Dr OURRAD

### Cadre de santé :

Mme PRUDHOMME

### Psychologue :

Mme LABOURE

### Infirmières :

Mme BREMONT, Mme FAILLU et Mme MICHAUD

### Agent d'accueil :

Mme KIRSCH

## Pour contacter l'ELSA :

- **En interne : Demande sur le logiciel Orbis** (dans rubrique «demande d'avis»)
- **Email : elsa@ch-montargis.fr**
- **Tél : 02 38 95 91 37** ■

## Certification HAS du CHAM



Après la visite initiale de la HAS (Haute Autorité de Santé) en octobre 2017, et la visite de suivi relative aux Droits des patients en octobre 2018, le Comité de Pilotage Qualité-Gestion des risques a validé en mai le rapport de certification émis par la HAS.

### Résultat

**Le CHAM est certifié niveau C avec une obligation d'amélioration sur le « Management de la qualité et des risques ».**

Un compte Qualité supplémentaire (équivalent à un plan d'actions) concernant l'obligation d'amélioration est à transmettre à la HAS avant la fin août 2019.

### Objectifs à poursuivre

**Le CHAM doit poursuivre ses dynamiques qualités et gestion des risques engagées :**

- Augmenter le nombre d'analyse de dossiers en pluri-professionnalité.
- Ajuster continuellement la documentation par rapport aux activités de l'établissement et à la population accueillie dans les services de soins.
- Mettre en place des plans d'actions d'amélioration pour chaque Indicateur Qualité Sécurité des Soins (IQSS) demandé par la HAS.
- Veiller à la maîtrise de tous les risques identifiés comme prioritaires au CHAM.

Compte  
Qualité HAS  
actualisé

Compte Qualité actualisé avec les pilotes des processus des thématiques HAS  
Validation du contenu par le Comité de Pilotage Qualité-Gestion des risques.



## Transfert des patients : Coordination et continuité des soins

Déclarer les évènements indésirables en interne  
oui mais pour les transferts entre établissement ?

Aujourd'hui c'est également possible  
**grâce aux fiches de déclaration GHT 45\***

Parce que le patient n'est, parfois, pas seulement patient au CHAM, il est important de tout mettre en œuvre pour une bonne coordination et continuité de ses soins. C'est pourquoi, la Commission Qualité Gestion des risques du GHT 45 a mis en place une fiche d'évènement indésirable (EI) Inter établissement du GHT. Cette fiche permet de déceler des incidents se produisant lors d'un transfert d'un patient d'un établissement à un autre.

*Par exemple : le patient n'avait pas de dossier à son retour d'examen.*

Pour cela, il suffit simplement au professionnel de rédiger une déclaration d'évènement indésirable comme à son habitude dans le logiciel YES et de cocher dans le risque l'item : **1.3.Dm – Transfert entre établissement insuffisant**. L'évènement sera ensuite traité en « Cellule de veille EI GHT 45» (l'équivalent des CREX internes au CHAM). Des actions seront décidées en interne, ou en transversal dans tous les établissements du GHT 45.

*GHT 45\*: Groupement Hospitalier de Territoire (regroupe les établissements publics du Loiret)*



GHT : Groupement Hospitalier de Territoire  
EI : Evénement Indésirable  
CREX : Comité de Retour d'EXpérience





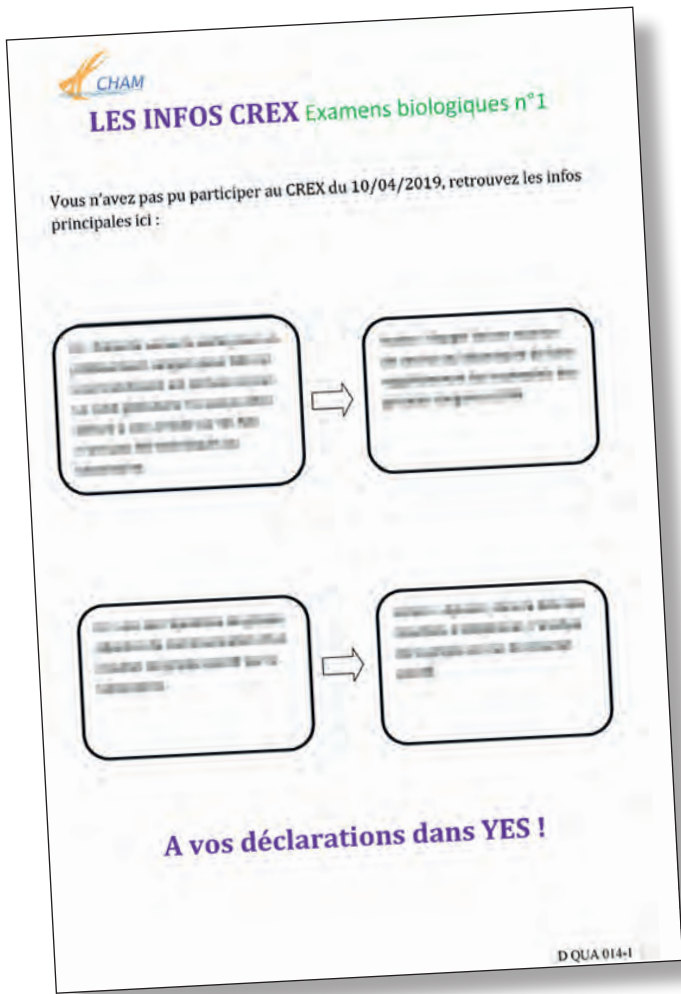
# Les infos CREX

Vous avez sûrement dû le voir dans vos services... Un petit nouveau a fait son apparition à la qualité pour toujours plus de communication. Parce que les déclarations dans YES c'est bien, faut-il encore savoir ce qu'il en est fait derrière. Et bien maintenant on vous dit tout !

Si vous n'avez pas pu participer aux CREX (Comité de Retour d'Expérience) et n'avez pas le temps de retourner sur vos déclarations pour voir ce qui a été

fait, vous pouvez à présent retrouver les informations principales dans les Infos CREX. Ces Infos CREX permettent de diffuser à l'ensemble des équipes ce qui a été décidé ou réalisé à la suite de vos déclarations d'évènements indésirables.

Petite précision s'il vous manque des informations, car l'affiche n'est pas extensible, n'hésitez pas à demander à vos cadres qui sont garants de la qualité-gestion des risques dans les services.



Pour en savoir plus

Tous les comptes-rendus de CREX et Les Infos CREX sont disponibles dans « Interservice - Qualité - Gestion des risques - CREX »

## Événements indésirables Retour d'expérience

Saisie d'un homonyme par le service de chirurgie avec les informations des urgences pour une sortie de bloc opératoire.

Rappel à l'équipe des urgences de bien transférer les dossiers en temps et en heure.

Rappel à l'équipe de chirurgie de rechercher les dossiers par date de naissance en premier.

Utilisation de tubulures trop courte pour la mobilisation correcte des patients.

Ces tubulures étaient en dépannage suite à une rupture du fournisseur mais les bonnes références de tubulures sont à nouveau disponibles. Une vérification des stocks a été réalisée dans le service pour éliminer les anciennes tubulures trop courtes.

Une famille attend devant la chambre mortuaire pour visiter leur proche. Ils n'ont pas eu d'information concernant le fonctionnement de la chambre mortuaire ni les horaires de visites. La famille venant de Gien, la cadre a tout de même accepté la visite.

La cadre de la chambre mortuaire a remis à la famille le guide des familles endeuillées et a redonné ce guide dans tous les services pour distribution aux familles.

Une patiente présentant des troubles du comportement a griffé et injurié une soignante qui venait faire ses soins.

Des formations de prévention et de gestion de l'agressivité et de la violence sont organisées au CHAM.

Virginie BOUDAUD-MATJASEC  
Ingénieur qualité

Charlotte CRORET  
Gestionnaire des Risques

# ÉVALUATION INTERNE 2018 DES EHPAD DU CHAM

## L'évaluation interne, une démarche collective :

- Déroulement / 2ème semestre 2018
- 6 groupes de travail pluri disciplinaires réunis entre Septembre et Novembre 2018
- 387 critères évalués, répartis en 4 thèmes
- Rapport de l'évaluation transmis à l'ARS et au CD45 en début Janvier 2019

## Les 4 Grands Thèmes de l'évaluation :

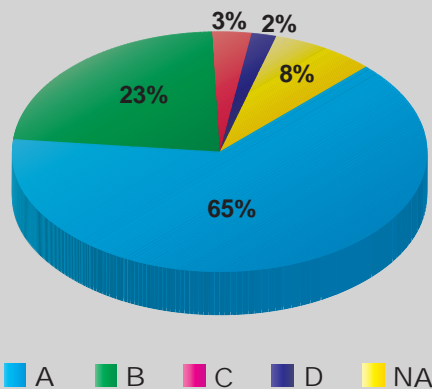
- Projet de soins // Réflexion éthique
- Admissions - Droits et libertés // Bien-être - prévention et traitement de la maltraitance
- Restauration – Hôtellerie – Logistique
- Projet d'établissement // Ouverture sur l'environnement // Adaptation à l'emploi

## Une cotation de chacun des 387 critères selon le barème :

- A : Le sujet est traité et maîtrisé avec éléments de preuve
- B : Le sujet est traité mais n'a pas été formalisé
- C : Le sujet a été abordé mais pas encore traité
- D : Le sujet n'a pas été abordé
- N/A : Non applicable

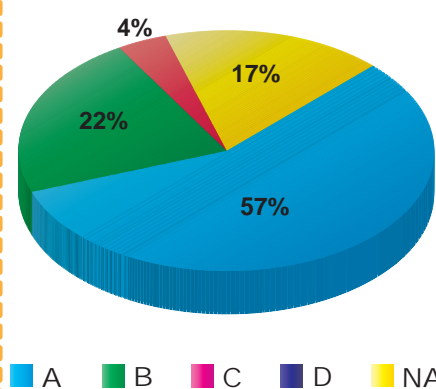
### Un bilan positif de l'évaluation 2018

#### Cotation globale de l'évaluation interne EHPAD CHAM



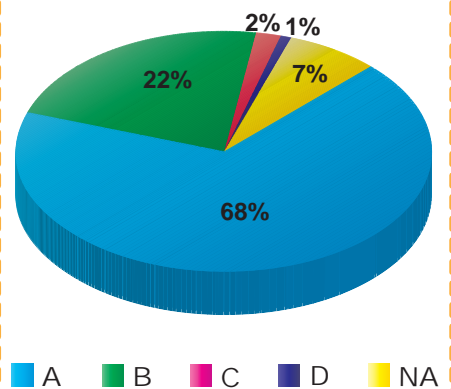
### « Projet de soins et réflexion éthique »

#### Cotations Thème 1



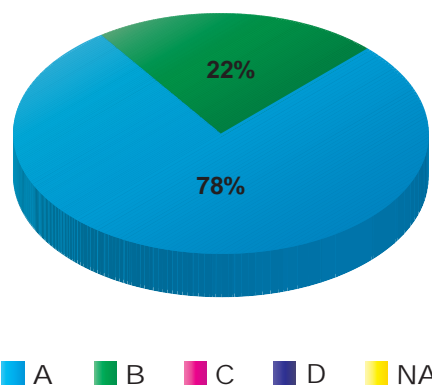
### « Admission, droits et libertés » et « Bien-être, prévention et traitement de la maltraitance »

#### Cotations Thème 2



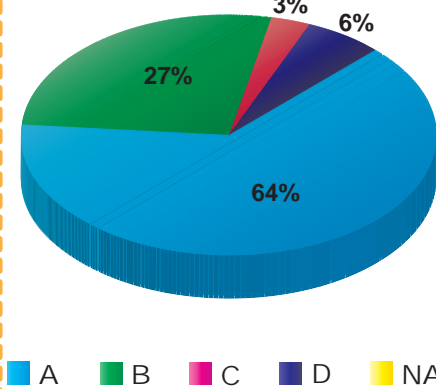
### « Restauration, hôtellerie et logistique »

#### Cotations Thème 3



### « Projet d'établissement ouverture de l'établissement sur son environnement - adaptation à l'emploi des personnels »

#### Cotations Thème 4



### Bilan de l'évaluation 2018 et évolution par rapport à l'évaluation 2013

	2013	2018
Nombre critères cotés A	215	229
% Critères cotés A / critères évalués	60%	65%
% Critères cotés A+B / critères évalués	80%	88%
% Critères cotés C+D / critères évalués	12%	5%

### Un plan d'action sur 5 ANS approuvé par l'ARS Centre-Val de Loire

« Par courrier du 7 Février 2019, l'ARS souligne le travail réalisé par l'ensemble des équipes des EHPAD du CHAM à travers cette évaluation et son plan d'action »

# LES 100 ANS D'UNE RÉSIDENTE



Le 29 mai 2019, Madame PAIGNET, résidente à l'EHPAD La Cerisaie, fêtait ses 100 ans.

Pour cette journée spéciale, Madame JONNÉ, directrice des établissements pour personnes âgées du CHAM, les animateurs et le personnel ont organisé une fête en son honneur.

Monsieur DUPATY, Maire d'Amilly, Madame BEDU, Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales,

du 3ème âge et Petite enfance, sont venus féliciter Madame PAIGNET et échanger quelques mots avec elle.

Des représentants du CMCAS, comité d'entreprise d'EDF-GDF, ont également tenu à être présents, pour lui remettre un chèque et un bouquet de fleurs, afin de la remercier pour sa carrière professionnelle effectuée chez eux et l'aide précieuse apportée au comité. ■

# ANIMATIONS EN EHPAD-USLD

*EHPAD-USLD La Cerisaie - EHPAD La Clairière - USLD Les Chemins Fleuris - EHPAD Au Fil de l'Eau*

Chaque mois, de nombreuses animations ont lieu dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) du CHAM, grâce à une équipe très investie et motivée. Tour d'horizon de quelques journées passées dans la bonne humeur.

## ▶ LOTO - 8 février 2019

Le 8 février, l'USLD des Chemins Fleuris organisait un loto. Afin de partager ce moment convivial, les résidents de l'EHPAD au Fil de l'Eau étaient tous invités à y participer.

Les tirages se sont enchaînés dans la bonne humeur, avec tout de même l'enjeu de compléter sa grille avant les autres.



## ▶ LES OLYMPIADES DES EHPAD - 5 avril 2019



Les résidents de la Cerisaie, du Fil de l'Eau et des Chemins Fleuris se sont affrontés dans une ambiance bon enfant, lors des Olympiades organisées le 5 avril. Pour cette journée sportive, c'est le Fil de l'eau qui accueillait les participants.

De nouvelles Olympiades ont été organisées le 20 mai à la Cerisaie, toujours dans une superbe ambiance.



## ► SORTIE AU MUSÉE GIRODET - 17 avril 2019

A la suite des inondations de 2016, le musée Girodet de Montargis était fermé pour des travaux de restauration. Il a rouvert le 16 décembre dernier.

Les résidents de la Cerisaie étaient impatients de pouvoir y retourner, et c'est le 17 avril qu'ils ont pu redécouvrir l'établissement et s'émerveiller devant les nombreuses oeuvres d'art exposées. Le beau temps se prêtant au jeu, chacun a pu également profiter du parc pour finir la visite en beauté.

La culture tient une place particulièrement importante dans Les EHPAD du CHAM, qui travaillent également avec la Médiathèque de l'AME, le Conservatoire de Musique de Montargis, le Centre d'Art des Tanneries et la Ludothèque d'Amilly.



## ► MARCHÉ DE PRINTEMPS - 18 mai 2019

Le 18 mai, la Clairière organisait son marché de printemps, qui regroupait de nombreux exposants et bénévoles. Les familles ont répondu présent et les visiteurs et résidents ont pu clôturer la journée avec une superbe prestation de l'ensemble irlandais, du conservatoire de musique de Montargis.



## ► SESSION JARDINAGE - 27 mai 2019



Le jardinage c'est aussi en maison de retraite.

Le désherbage de la « jungle » de l'EHPAD Au Fil de l'Eau est enfin terminé ! Les résidents, très motivés, ont planté avec enthousiasme des œillets, des pensées, et différents aromates qui vont parfumer les espaces extérieurs de la maison de retraite. ■

# ÊTRE COIFFEUSE EN ÉTABLISSE

## QUEL MÉTIER, QUELLE DIFFÉRENCE ?



Dans les maisons de retraite du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, la prestation coiffure est incluse dans le prix de journée des résidents, contrairement à d'autres établissements.

La coiffeuse, de manière générale, est chargée de conseiller ses clients en matière de coiffure (coupe, soins, effets, coloration, permanentes...). Elle prodigue des soins capillaires avec une technique et des connaissances précises. Elle contribue donc au confort et à la valorisation de l'image du client, ici du résident.

La vieillesse altère souvent l'image de soi. De plus, la peau, les ongles et les cheveux subissent des transformations liées à l'âge. La coiffeuse en établissement se doit de prendre en compte ces changements pour réaliser des soins adaptés, afin d'accompagner au mieux la personne âgée à retrouver une certaine confiance en soi et un bien être.

La coiffeuse participe à l'entretien des habitudes de vie des résidents et favorise des moments de détente. Elle maintient le lien social dans une

relation non soignante propice aux souvenirs.

**Dans un salon de coiffure classique**, les clients viennent au devant des coiffeuses, chacun à son rythme, selon ses habitudes de vie, en prenant rendez vous. La coiffeuse organise son travail dans un seul salon. Les clients sont mobiles et s'adaptent aux demandes de la coiffeuse (shampooing, baisser la tête, attente...). Les clients expliquent ce qu'ils attendent du coiffeur.

**En établissement** : il faut programmer et prévoir de voir chaque résident. L'anticipation et l'organisation sont donc essentielles. Elles doivent tenir compte du rythme de vie du résident, des horaires de la structure mais également du nombre global des personnes âgées, des jours d'ouverture, des demandes (résidents, familles, soignants). La coiffeuse doit également aller chercher les résidents et les ramener (la manutention est +/- difficile selon les sites / la

# MENT POUR PERSONNES ÂGÉES

dépendance physique de la personne âgée).

Les clients / résidents sont âgés, parfois alités ou porteurs de pathologies handicapantes : **shampoing périlleux**, « humide » ou difficile pour les résidents, cheveux cassés, cuir chevelu en mauvais état...

La demande n'est pas forcément explicite (ou est changeante) et les attentes en matière de coiffure ne sont pas les mêmes suivant la personne (le résident lui-même, le soignant, la fille, le fils, le mari...).

Les habitudes de vie sont parfois difficiles à garder jusqu'au bout (coloration, permanente), et l'acceptation de cette nouvelle situation par tous (famille, soignants) reste complexe.

## Pour faire face à ces difficultés une nouvelle organisation est mise en place dès maintenant :

- **La planification des rendez-vous des résidents**, en collaboration avec l'équipe soignante, reste de l'initiative des coiffeuses, sur chacun des sites.
- **Concernant les prises en charge plus difficiles** : Les noms des résidents dont la prise en charge pour la réalisation du shampoing est difficile seront transmis aux infirmières :
  - **Les Chemins Fleuris** : la semaine d'avant.
  - **La Cerisaie** : le mercredi pour le vendredi et le vendredi pour le mercredi.
  - **La Clairière** : inscription sur le tableau dans la salle de repas.
  - **Au Fil de L'Eau** : demande à l'équipe soignante.

Les aides-soignantes réaliseront le shampoing de ces résidents le jour prévu.

Les coiffeuses sont forces de conseil (dans leur domaine d'activité) pour les résidents, les familles et les soignants.



Elles transmettent par écrit, dans les dossiers des résidents, les difficultés auxquelles elles font face, un problème, une observation spécifique, par oral aux infirmières ou aux soignants.

Un travail d'équipe est nécessaire pour le bien-être des résidents, dans le respect du travail et des compétences de chacun.

## NOUVEAUTÉ DANS LE SECTEUR PERSONNES ÂGÉES...

Le service de coiffure qui s'occupait uniquement des résidents hébergés de l'ensemble des EHPAD USLD du CHAM (394 résidents) est désormais mis à disposition des personnes accueillies à l'Accueil de jour du Fil de l'eau.

Un travail d'équipe dans le respect des missions et des compétences de chacun peut rendre possible ce surcroît d'activité pour améliorer le bien-être des personnes âgées. La coiffeuse de l'établissement prend en compte l'évolution des personnes et leurs contraintes afin de réaliser des soins adaptés pour accompagner au mieux la personne âgée à la revalorisation de son image.

La vieillesse altère souvent l'image que la personne a d'elle-même, les coiffeuses contribuent donc au confort et au renforcement de l'image de soi. ■

# DÉPLOIEMENT D'ORBIS MEDICATION

*ORBIS Medication, développée par Agfa Healthcare, est une solution qui permet de réaliser des prescriptions en DCI.*

**O**RBIS Medication a été certifié logiciel d'aide à la prescription hospitalier par l'organisme SGS ICS en juillet 2015, selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS).

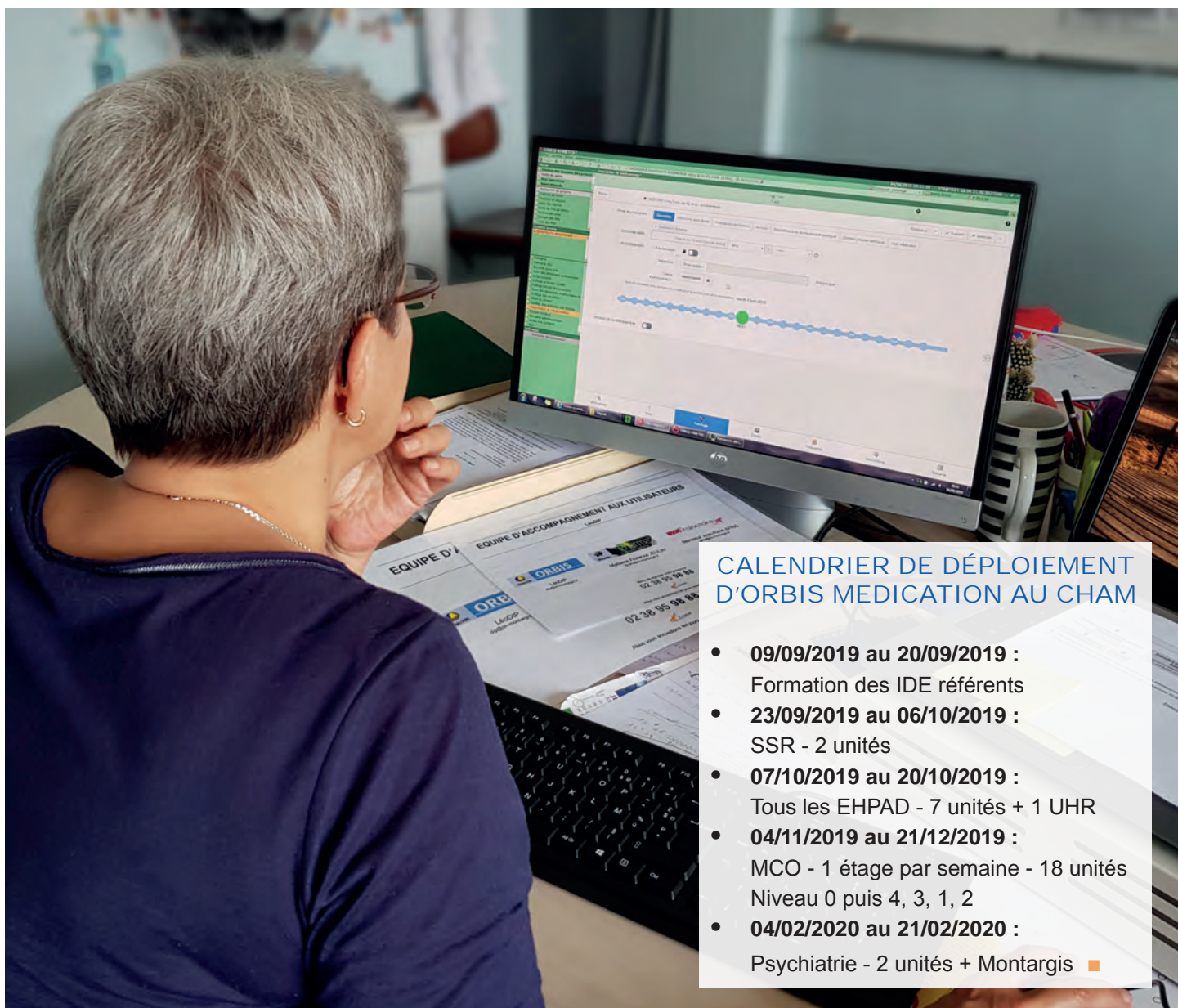
La procédure de certification des LAP-H inscrite dans la loi de renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé du 29 décembre 2011, a pour objectif d'améliorer la qualité et la sécurité de la prescription, de faciliter le travail du prescripteur en favorisant la conformité réglementaire de l'ordonnance à travers la prescription en dénomination commune internationale, et de

diminuer le coût du traitement à qualité égale.

Le projet des développements a été réalisé selon les critères recommandés en intégrant la base de données des médicaments Vidal Hoptimal.

## DÉPLOIEMENT AU CHAM

ORBIS Medication, qui est un volet d'ORBIS, va être déployé au CHAM en plusieurs étapes, et remplacer progressivement PHARMA pour la prescription et l'administration (sauf pour les chimiothérapies) dans les services cliniques.



### CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT D'ORBIS MEDICATION AU CHAM

- **09/09/2019 au 20/09/2019 :**  
Formation des IDE référents
- **23/09/2019 au 06/10/2019 :**  
SSR - 2 unités
- **07/10/2019 au 20/10/2019 :**  
Tous les EHPAD - 7 unités + 1 UHR
- **04/11/2019 au 21/12/2019 :**  
MCO - 1 étage par semaine - 18 unités  
Niveau 0 puis 4, 3, 1, 2
- **04/02/2020 au 21/02/2020 :**  
Psychiatrie - 2 unités + Montargis ■

# RÉSULTAT DU CONTRÔLE SANITAIRE DES CUISINES

Le 16 avril 2019, les cuisines du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise étaient contrôlées par le service des contrôles sanitaires. Le niveau d'hygiène a été classé «Très satisfaisant», soit la note maximale. Ce résultat est valable pendant un an.

## POURQUOI CE DISPOSITIF ?

- Une attente légitime des citoyens.
- Une plus grande confiance du consommateur envers les établissements agroalimentaires.
- Une plus grande transparence de l'action de l'État.
- Un dispositif prévu par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les établissements de la chaîne alimentaire, des abattoirs jusqu'aux commerces de détail.



## QUAND ET COMMENT EST INFORMÉ LE CONSOMMATEUR ?

Depuis le 3 avril 2017 :

- Via le site internet Alim'confiance : [alim-confiance.gouv.fr](http://alim-confiance.gouv.fr)
- Via l'application mobile Alim'confiance.
- Dans les établissements de restauration, de distribution et les métiers de bouche qui le souhaitent, via des affichettes sur place.

# LE COMITÉ DU LOIRET DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



Depuis plus de 50 ans, le Comité du Loiret de la Ligue Contre le Cancer œuvre sur tout le département.

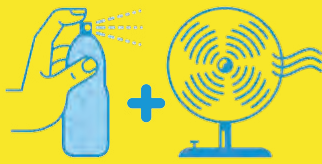
La délégation de Montargis recherche des bénévoles afin de renforcer son équipe pour assurer notamment les permanences hebdomadaires au sein du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise mais également pour des actions sur le terrain (tenue de stands, communication sur les campagnes de dépistage et les différents soins de support proposés aux malades...).

Vous êtes intéressés ? Contactez-nous :  
[Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer](#)  
au 02.38.56.66.02



# CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



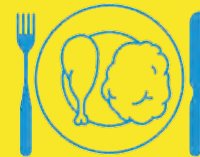
Mouiller son corps  
et se ventiler



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



Manger en  
quantité suffisante



Ne pas boire  
d'alcool



Éviter les efforts  
physiques

## BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, **APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



# L'HÔPITAL A DU TALENT

Exposition d'œuvres réalisées par du personnel, des patients et des résidents

édition 2019

**Exposition du 2 au 13 décembre 2019**

Hall d'accueil du CHAM





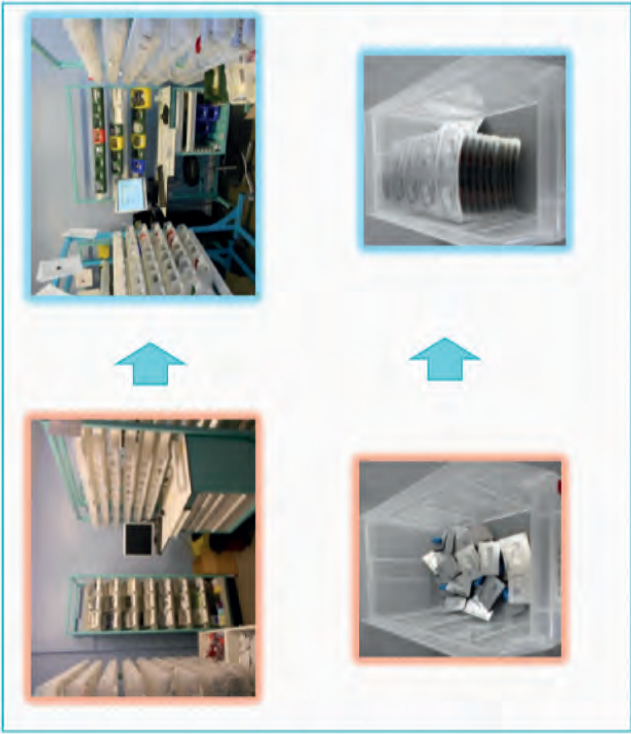


- Création de tiroirs spécifiques pour médicaments « hors semaineier »
- Allègement des semaineiers

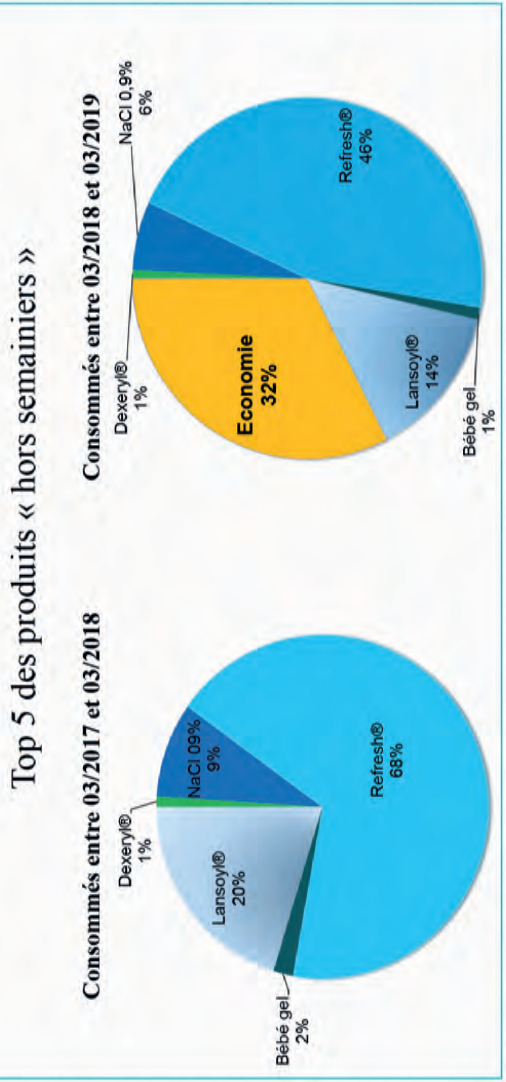
SIBECOM/ PRESCRIT hors semaineier Clinique LAF

Code	Libellé	Quantité	Unité	Mois	Année
1000	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1001	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1002	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1003	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1004	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1005	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1006	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1007	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1008	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1009	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1010	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1011	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1012	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1013	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1014	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1015	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1016	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1017	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1018	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1019	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1020	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1021	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1022	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1023	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1024	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1025	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1026	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1027	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1028	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1029	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1030	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1031	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1032	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1033	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1034	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1035	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1036	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1037	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1038	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1039	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1040	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1041	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1042	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1043	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1044	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1045	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1046	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1047	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1048	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1049	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1050	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1051	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1052	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1053	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1054	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1055	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1056	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1057	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1058	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1059	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1060	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1061	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1062	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1063	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1064	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1065	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1066	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1067	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1068	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1069	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1070	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1071	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1072	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1073	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1074	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1075	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1076	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1077	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1078	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1079	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1080	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1081	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1082	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1083	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1084	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1085	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1086	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1087	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1088	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1089	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1090	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1091	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1092	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1093	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1094	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1095	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1096	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1097	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1098	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1099	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019
1100	ASPIRINE	1000	Boîte	03/2018	03/2019

Création de tableaux de consommation des produits gérés « hors semaineier » et « si besoin »



- Ergonomie du poste de cueillette
- Optimisation des approvisionnements du poste



Pour 394 lits d'EHPAD/USLD  
 => Economie de 32% du budget sur 5 produits « hors semaineiers »  
 => Economie de 26% sur le budget global du secteur




➢ Gain de temps: suppression de la préparation des semaineiers et des commandes	➢ Gestion de la totalité des produits prescrits
➢ Réduction du stockage	➢ Optimisation de la consommation
➢ Interlocuteurs privilégiés à la pharmacie	➢ Réduction du stockage
	➢ PPH référent DHIN
	➢ Pharmacien référent DHIN

**CONCLUSION**

Ce travail d'équipe a permis de créer une cohésion autour d'un projet de service. Cette expérience positive a dynamisé l'équipe préparateur pour s'engager dans la mise en place de la DHIN dans les SSR.

# VIVRE MIEUX... ...EN BOUGEANT PLUS

Sous le parrainage Jean François LAMOUR, champion olympique d'escrime (sous réserve)

Samedi 7 septembre 2019  
de 14h00 à 18h00

Salle le Tivoli  
2, rue Franklin Roosevelt 45200 Montargis

Création - Amandine Minette - Service Communication de l'Agglomération Montargoise

### EN PRÉSENCE DE PATIENTS TÉMOINS ET DE :

**Pr François CARRÉ**

Cardiologue du sport CHU Rennes

**Pr Xavier BIGARD**

Directeur scientifique Union Cycliste Internationale

**Dr Alexandre FELTZ**

Adjoint santé de Strasbourg

**Dr Fabrice LAGARDE**

Diabétologue du CHAM

**Dr André PRUNIER**

Médecin du sport Thonon-les-Bains

**Dr Marc CHARLES**

Médecin de santé publique Clérmont-Ferrand

**Dr Dominique DELANDRE**

Responsable programme Sport Santé dans l'AME

A partir de 16h30,  
stands et ateliers  
pratiques



Aviron santé



Boxe santé



Escrime santé



Gymnastique



Marche nordique



Natation adaptée



# JEUX





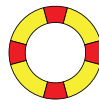

## Trouvez les 8 différences




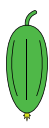





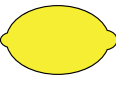
## Labyrinthe



## Sudoku

# PRÉVOIR DEMAIN, ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI

## Se sentir épaulé à tout moment.

Face aux aléas de la vie, la MNH est toujours à vos côtés avec ses contrats de prévoyance. Elle vous couvre, vous et vos proches, en cas d'accident et de décès.

**I MOIS OFFERT<sup>(1)</sup>** sur MNH ACCIDENT +, MNH RENFORT ACCIDENT et MNH OBSÈQUES

Déjà adhérent ? Profitez d'**I MOIS SUPPLÉMENTAIRE<sup>(2)</sup>** sur ces contrats.



## Plus d'information :

► **Stéphanie VONG**, conseillère MNH, 06 45 07 90 62 - [stephanie.vong@mnh.fr](mailto:stephanie.vong@mnh.fr)

(1) Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à « MNH Accident + » ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques » hors cotisation unique (n'ayant pas été adhérents à un même contrat au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er Mars 2019 et le 31 Août 2019 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Août 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Avril 2019 au 1er Septembre 2019 : 1 mois de cotisation offert.

(2) Si vous êtes déjà adhérent à « MNH Santé » (date d'effet du contrat Santé au plus tard au 1er du mois précédant l'adhésion à « MNH Accident + » ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques »), vous bénéficierez d'1 mois de cotisation supplémentaire offert sur votre contrat « MNH Accident + » ou « MNH Renfort Accident » ou « MNH Obsèques » hors cotisation unique, soit : 2 mois de cotisation offerts !

Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance. Février 2019 - AF - Création Insign | Crédit photo : Philippe Sommolet. Documentation à caractère publicitaire non contractuelle.